

5° S'abstenir de tout langage profane et vulgaire ;

6° Se présenter à l'école proprement et décemment vêtu, avoir les mains et le visage bien nets. La propreté doit aussi se faire remarquer à la place et sur les objets de chaque élève.

26. *Que devra exiger l'instituteur d'un élève venant d'une maison où sévit un cas de maladie contagieuse ?*

L'élève venant d'une maison où sévit un cas de maladie contagieuse ne pourra être admis à l'école qu'avec un certificat du médecin ou une autre preuve évidente, constatant que tout danger de contagion a cessé.

27. *A quelle règle sont soumis les élèves à leur arrivée à l'école et à leur départ ?*

Les élèves doivent entrer sur le terrain de l'école en arrivant, et retourner immédiatement chez eux en sortant de l'école.

28. *Comment se doivent comporter les élèves pendant la prière ?*

Chaque élève doit être à sa place pour la prière qui se fait avant et après la classe, et à laquelle il doit assister avec recueillement.

29. *Quels effets scolaires doivent avoir les élèves ?*

Les élèves doivent être munis de tout ce qui est nécessaire pour suivre les cours.